

Le rapport de BluMetric (résumé du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs)

Contexte

L'Ontario agit dans le cadre de notre Plan environnemental élaboré en Ontario pour protéger nos lacs, nos voies navigables et nos sources d'eaux souterraines, aujourd'hui et pour les générations futures. C'est pourquoi, en décembre 2019, nous avons prolongé de neuf mois le moratoire sur les prélèvements d'eaux souterraines (nouveaux ou accrus) par les installations d'embouteillage d'eau, afin de terminer notre analyse des conclusions de l'examen de la quantité d'eau relativement aux politiques, aux programmes et aux outils scientifiques de la province se rapportant aux prélèvements d'eau.

Pour assurer que notre examen de la gestion de la quantité d'eau soit complet, nous avons retenu en décembre 2017 les services d'un expert-conseil indépendant, BluMetric Environnement inc., pour évaluer les ressources en eau de la province. Cet examen s'est concentré sur des aspects potentiellement vulnérables aux effets cumulatifs des multiples utilisateurs d'eau, des sécheresses, du changement climatique, de la croissance démographique et du changement de l'utilisation des terres (voir la figure 1). BluMetric a achevé en 2019 un rapport faisant état de ses résultats.

Les résultats de BluMetric, ainsi que le propre examen du ministère relatif aux politiques, aux programmes et aux outils scientifiques de la province se rapportant au prélèvement d'eau, ont confirmé que les prélèvements d'eau aux fins d'embouteillage sont gérés durablement en Ontario conformément à la législation, à la réglementation et aux documents d'orientation existants. Ces résultats ont aussi aidé à informer les améliorations proposées par le gouvernement au programme ontarien relatif aux prélèvements d'eau.

Voici certaines améliorations proposées par l'Ontario :

- exiger des entreprises d'embouteillage d'eau qu'elles aient l'appui des municipalités qui les accueillent à propos des prélèvements d'eau, nouveaux et accrus, pour la production d'eau embouteillée, comportant une exemption pour les petites entreprises;
- établir des priorités quant à l'utilisation de l'eau dans la province, susceptibles d'orienter les décisions relatives aux prélèvements d'eau;
- évaluer et gérer de multiples prélèvements d'eau dans des régions de la province où l'approvisionnement en eau est préoccupant;
- rendre publiques les données sur les prélèvements d'eau, pour une plus grande transparence du mode de gestion de l'Ontario en ce qui trait à ses ressources hydriques.

L'Ontario continuera de consulter le public, les intervenants et les collectivités autochtones pour obtenir leurs avis sur le mode de gestion des prélèvements d'eau provinciaux afin de veiller à la protection de sources d'eau sécurisées et fiables.

Ces modifications proposées sont présentées sur le Registre environnemental jusqu'au 2 août 2020 afin de recevoir des commentaires du public.

Voici un résumé du rapport de BluMetric.

Figure 1 – Contenu du rapport de BluMetric

Contenu du rapport de BluMetric		
Section	Contenu	N^{bre} de pages
Examen scientifique	<ul style="list-style-type: none"> Examen et résumé des meilleures données et pratiques scientifiques possible sur des points clés (p. ex., effets cumulatifs, besoins en matière d'écoulement écologique) relativement aux ressources de quantité d'eau. Analyse et résultats clés décrits dans le tableau récapitulatif. 	35
Examen des compétences	<ul style="list-style-type: none"> Examen des politiques et des pratiques exemplaires de gestion au Canada, dans les États des Grands Lacs et de certaines autorités internationales sur des aspects clés de la gestion de la quantité d'eau. Résultats clés et analyse décrits dans le texte et les tableaux. 	310
Ateliers de responsables de la gestion de l'eau de l'Ontario	<ul style="list-style-type: none"> Conclusions d'ateliers menés avec certains responsables de la gestion des ressources en eau de municipalités, d'offices de protection de la nature et de Premières Nations de l'Ontario pour communiquer les résultats des examens scientifique et des compétences et pour obtenir des commentaires quant aux besoins et à la pertinence de l'utilisation de l'eau en Ontario. Rétroaction de groupe, résumé et points saillants de la part des responsables de la gestion des ressources en eau. 	272
Leçons apprises	<ul style="list-style-type: none"> Renseignements de haut niveau fondés sur les découvertes de BluMetric au cours du projet, à prendre en compte par le ministère lors de son examen du cadre de la quantité d'eau (programmes, politiques et outils scientifiques). 	95
Évaluations relatives aux régions d'étude de la <u>quantité</u> d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Examen de la durabilité actuelle et à venir des ressources en eau et de leur gestion dans sept régions. Conclusions et lacunes des données scientifiques pour chaque région d'étude. Recommandations relatives aux outils scientifiques et au programme pour chaque région d'étude et recommandations regroupées. 	877 (y compris 182 pages sur trois entreprises d'embouteillage de Guelph)

Contenu du rapport de BluMetric		
Section	Contenu	N^{bre} de pages
Évaluations relatives aux régions d'étude des entreprises d'embouteillage	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de l'incidence potentielle de sept entreprises d'embouteillages précises sur l'environnement et les autres utilisateurs d'eau, ainsi que la durabilité des ressources en eau souterraine autour des lieux de prélèvement. • Conclusions et lacunes des données scientifiques pour chaque entreprise d'embouteillage. • Recommandations visant à résoudre les lacunes des données scientifiques concernant les entreprises d'embouteillage et tous les titulaires ou les non-titulaires de permis prélevant de l'eau. 	305